

**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung  
**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine  
**Band:** 13/14 (1889)  
**Heft:** 24

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

simple et correct, ainsi que le Nr. 26 c'est une des nombreuses variantes du parti adopté par la grande majorité des concurrents.

La salle des guichets est assez bien aménagée, les locaux pour correspondance et mandats, placés symétriquement à droite et à gauche de l'escalier de la Direction, sont précédés d'un petit dégagement fort utile. La communication entre les deux salles, dont se compose le bureau des messageries, manque d'ampleur, mais une amélioration ne paraît pas impossible.

L'éclairage du bureau des lettres gagnerait si l'on vitrait ou supprimait la cloison qui le sépare du bureau des mandats.

La distribution du premier étage est bonne.

La façade a du mérite, mais il faudrait intervertir l'ordre des colonnes accouplées et des colonnes simples; ces dernières ne flanquent pas suffisamment le pavillon central.

*Projet Nr. 26. „X X X“.* Dans son ensemble ce travail est quelque peu supérieur au précédent; les détails d'aménagement intérieur sont cependant moins bien étudiés, mais il serait facile de les améliorer.

La façade est bonne et, chose rare dans les travaux exposés, les services postaux sont bien accusés au dehors.

*Projet Nr. 25. „Postillon“.* Les données générales de ce beau travail sont excellentes.

Un premier vestibule formant tambour donne accès en face dans une salle des guichets bien ordonnée, à droite dans la salle de correspondance et casiers, à gauche à l'escalier de la Direction. Le public montant au premier ou visitant simplement les casiers ne circule donc pas dans la salle de guichets, déchargée d'autant. Cependant le jury n'admet pas que les casiers soient placés dans la salle même des correspondances. — Il fait aussi ses réserves au sujet de l'escalier de la direction qui coupe sans façon les fenêtres de la face principale.

Au premier étage, le vestibule est inutilement spacieux; il est vrai que la lunette qui en occupe le centre procure un intéressant coup d'oeil sur la salle des guichets; mais en réduisant cet espace à des dimensions plus normales, il eût été possible, sans doute, de caser au premier étage la salle des conférences, transférée au second.

Mieux qu'aucun autre concurrent l'auteur de ce projet s'est rendu compte de l'importance prépondérante de la cour au point de vue postal. Ouverte dans l'axe, aussi bien qu'à ses deux extrémités, elle permet aux véhicules de desservir facilement et rapidement les bureaux sans exiger des manoeuvres compliquées.

Les façades, réminiscence du Louvre, sont supérieurement traitées; mais le jury ne saurait approuver leur luxe extravagant peu en rapport avec la nature essentiellement utilitaire de l'édifice; il est évident qu'il faudrait en rabattre en cas d'exécution.

*Projet 35. „Lumen“.* Le parti adopté par l'auteur est très remarquable par sa savante simplicité; aussi le jury n'aurait-il pas hésité à lui décerner un premier prix s'il n'avait pas constaté diverses infractions à la lettre sinon à l'esprit du programme.

La plus grave de ces infractions est sans contredit l'absence d'une salle de correspondance pour le public, mais cette salle est habilement remplacée par des installations commodément logées dans les profondes niches des fenêtres de la salle des guichets, n'obstruant cette dernière en aucune façon.

Constatons encore l'égalité de surface du bureau des lettres et du bureau des messageries, malgré les prescriptions contraires du programme; mais il est vrai qu'il ne manque au dernier qu'un petit nombre de mètres, tandis que le premier pêche au contraire par un excès assez considérable de surface, ce qui n'a rien de bien fâcheux.

Le jury critique par contre à divers égards la disposition de l'escalier central; il empiète sur la cour au détriment des facilités de circulation.

Les rampes sont trop étroites; mieux vaudrait adopter un escalier à deux branches seulement au lieu de trois; il serait avantageux, enfin, de ménager sous le palier une large communication entre le bureau des lettres et celui des messageries.

Le rez-de-chaussée ne perdrait rien à une légère augmentation de hauteur.

La façade a grand air et grand caractère. En reculant à l'arrière-plan les locaux de location, l'auteur a su sauvegarder jusqu'au bout l'aspect monumental de l'édifice.

Le motif des ailes, divisées en deux travées, avec un large trumeau dans l'axe, n'a pas paru très-heureux au jury. Moins percées ces ailes appuyeraient mieux le portique et le feraient valoir.

En résumé:

Les quatre projets discutés en dernier lieu sont à des degrés divers supérieurs aux autres travaux présentés. „Postillon“ et surtout „Lumen“ sont à leur tour notablement supérieurs à „X X X“ et „timbre-poste de deux centimes“.

Le parti général de „Lumen“ surpasse en valeur celui de „Postillon“; ce dernier par contre est plus respectueux de la lettre du programme.

Comme conséquence de ce qui précède et après délibération, le jury décide:

1. Il ne sera pas délivré de premier prix.
2. Il sera délivré deux deuxièmes prix, „ex aequo“ de deux mille et quatre cents francs chacun aux projets „Lumen“ et „Postillon“.
3. Il sera délivré un troisième prix de douze cents francs au projet „X X X“.
4. Il sera délivré un quatrième et dernier prix de mille francs au projet portant comme marque distinctive un „timbre-poste de deux centimes“.

Il résulte enfin de l'ouverture des plis cachetés accompagnant les dits projets qu'ils ont pour auteurs les architectes suivants:

„Lumen“: Messieurs J. et M. Camoletti, architectes à Genève;

„Postillon“: „ J. et M. Camoletti, „ „ „

„X X X“: Monsieur Eugène Meyer, de Winterthour, architecte à Paris;

„Timbre poste de deux centimes“: Monsieur A. Stamm, de Schaffhouse, à Berne.

Avant de se séparer, le jury émet encore l'idée qu'à son avis il ne serait sans doute pas impossible d'élaborer un projet définitif, réunissant les principales qualités de „Lumen“ et de „Postillon“.

Nous saisissons cette occasion, Monsieur le Conseiller fédéral, pour présenter l'expression de nos sentiments profondément respectueux. Berne, le 26 avril 1889.

Les membres du jury:

G. Lasius, professeur, président;

G. André, architecte;

A. Flukiger, directeur des travaux publics de la Confédération;

E. Höhn, directeur général des postes;

B. Recordon, architecte, rapporteur.

Redaction: A. WALDNER

32 Brandschenkestrasse (Selnau) Zürich.

## Submissions-Anzeiger.

Termin	Stelle	Ort	Gegenstand
20. Juni	Reform. Kirchenbau-commission	Gebenstorf, Ct. Aarg.	Erd-, Maurer-, Steinhauer-, Zimmer- und Schieferdecker-Arbeiten für den Neubau der Kirche.
22. „	Alfred Weber, Architekt	Zürich	Spengler- und Glaserarbeiten zu einem Fabrikantenbau in Affoltern a/A.
22. „	Baudirection	Aarau	Mobiliarlieferung für das neue Cantonsschüler-Kosthaus.
23. „	F. Salis, Oberingenieur	Chur	Herstellung einer gewölbten Brücke am Albula.
23. „	Robert Jäger	Vätis	Herstellung einer neuen Brunnenleitung von ca. 2000 m.
24. „	J. C. Bahnmaier, Cantonsbaumeister	Schaffhausen	Schreiner-, Glaser- und Schlosserarbeiten, sowie Liefern und Legen von Parquetböden für die cantonale Irrenanstalt.
24. „	Strassencommission	Altstetten, Zürich	Correction der Herlibergstrasse, und Neuerstellung einer solchen von der Bahnhofstrasse bis zur Bachfuhr mit Bacheindeckung.
29. „	Direct. d. schw. Centralbahn	Basel	Bahnhofweiterung in Bern.
3. Juli	Baudartement	Basel	Grab-, Maurer-, Steinhauer- und Zimmerarbeiten zu den Hochbauten des neuen Gottesackers.